



Syndicat Pénitentiaire des surveillant(e)s-CEA

C.D. DE CHATEAUDUN

ET 1, ET 2 ET 3 BOULETTES !!!

5 décembre 2024, 18h00 : pas un, pas deux, mais **trois détenus sont sortis** du Quartier Disciplinaire pour une même raison : **un vice de forme dans la procédure disciplinaire**. Parmi eux, l'un avait été placé en prévention la veille **pour une agression sur le personnel**. Une situation inacceptable pour le SPS !

Pourtant, la procédure est claire et simple. Dès la mise en prévention ou le placement d'un détenu au Quartier Disciplinaire, le mécanisme se met en marche : un rapport d'enquête doit être rédigé et transmis dans les 24 heures au service BGD pour permettre la tenue de la commission de discipline sous 48 heures. Ces consignes ont été clairement énoncées par le chef de détention, qui a assigné les rôles à chacun et effectué les relances nécessaires.

Cependant, il semble que **le gradé responsable du Q.D., placé à ce poste par népotisme évident, ne trouve pas le temps d'accomplir sa mission**. Une mission essentielle, rappelons-le. Serait-il trop occupé à réclamer un appareil de communication à son nom ? Ce comportement est tout simplement inadmissible.

Soyons clairs : à Châteaudun, la rigueur disciplinaire est une tradition et a, en tout temps, été une marque de fabrique. Cette rigueur ne doit en aucun cas être sacrifiée par manque de professionnalisme ou de volonté. Par le passé, d'anciens responsables du QD/QI ont su montrer l'exemple en prenant leurs responsabilités, en collaborant efficacement avec les gradés des bâtiments et en soutenant leurs collègues, y compris au Quartier UDV. Cette époque emplie de nostalgie positive est-elle destinée à disparaître ?

Le **SPS-CEA** exige que ce gradé assume ses responsabilités et entre pleinement dans la fonction qui lui a été confiée. **Il est grand temps de se mettre au travail**. La hiérarchie doit se positionner face à ces graves manquements, qui dépassent de loin les retards ou autres erreurs mineures qui pourraient être commises par les surveillants.

Quelle sera la priorité de la direction ? Laxisme ou réaffirmation des valeurs d'exigence et de rigueur pour TOUS ? Nous attendons une réponse ferme et rapide avec à minima une demande d'explication à hauteur de ce manquement très grave.

07/12/2024, le bureau local.